

EQUIPEMENT SALLE ARISTIDE BRIAND		
La saison de location s'étend du 1er septembre au 31 août		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	527,00 € Arrhes 158 €	791,00 € Arrhes 237 €
AUTRES GROUPEMENTS	1 055,00 € Arrhes 316 €	1 582,00 € Arrhes 475€
ORGANISATIONS POLITIQUES	527,00 € Arrhes 158 €	791,00 € Arrhes 237 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE - Limitée à une fois par saison et par structure : Manifestation à caractère humanitaire organisée par des associations et reversant leurs bénéfices à des œuvres sociales (régies comprises, forfait services obligatoire en sus) - Limitée à une fois par saison et par structure et respectant l'une des conditions suivantes : Spectacle présenté dans le cadre d'un programme scolaire (répétition le jour même à partir de 14h uniquement, spectacle terminé pour 21h sauf collèges et lycées jusqu'à 23h) Arbre de Noël en journée et jusqu'à 19 h (incluant la régie) Une séance de répétitions en journée (jusqu'à 20 h) - Partenariats approuvés et validés par la Ville et assortis d'une convention	0,00 €	*
AUTRES PRESTATIONS Forfait services de sécurité obligatoire (sauf écoles primaires et partenariat avec la Ville assorti d'une convention prévoyant l'exonération de cette modalité) Forfait régies (sauf écoles primaires et partenariat avec la Ville assorti d'une convention prévoyant l'exonération de cette modalité)	335,00 € 306,00 €	335,00 € 459,00 €
Caution (sauf établissements scolaires de l'école au lycée)	1 500,00 €	1 500,00 €
Caution nettoyage (sauf établissements scolaires de l'école au lycée)	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
SALLE CONDORCET**

La saison de location s'étend du 1er septembre au 31 août

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	257,00 € Arrhes = 77 €	308,00 € Arrhes = 92 €
Location pour le réveillon du Jour de l'An (horaires de 9h à 5h le lendemain)	393,00 € Arrhes = 118 €	*
AUTRES GROUPEMENTS	520,00 € Arrhes = 156 €	624,00 € Arrhes = 187€
ORGANISATIONS POLITIQUES	257,00 € Arrhes = 77 €	308,00 € Arrhes = 92 €
1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.		
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS	0,00 €	*
Utilisation pour une assemblée générale limité à 1 fois par saison Utilisation pour une manifestation sans entrée payante limité à 1 fois par saison Manifestation à caractère humanitaire dont les bénéfices sont reversés à des œuvres sociales Pour des arbres de Noël (utilisation en journée jusqu'à 20 h impérativement)		
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

EQUIPEMENT
ESPACE PABLO NERUDA
Location de la salle de restaurant

Location possible: samedi, dimanche ou jour férié de 9h jusqu'au lendemain à 5h
 Salle non disponible durant les vacances scolaires (réservée à l'accueil du centre de loisirs)

DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE

TARIFS 2024-2025
RESIDENTS
APPLICABLES AU
01/09/2024

TARIFS 2024-2025
EXTERIEURS
APPLICABLES AU
01/09/2024

DETAILS

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

PARTICULIERS	230,00 € Arrhes = 69 €	276,00 € Arrhes = 83 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE <small>Partenariats contractualisés avec la Ville</small>	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
SALLE MOULIN COMBAT**

La saison de location s'étend du 1er septembre au 31 août

Equipement loué : 1er niveau et 2ème niveau
Week-end : location du samedi à 9h jusqu'au lundi à 4h
Journée en semaine : utilisation de 9h à 20h uniquement

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
---	--

DETAILS

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

ASSOCIATIONS	165,00 €	198,00 €
Journée en semaine (hors jour férié)	Arrhes = 49 €	Arrhes = 59 €
Week-end	393,00 € Arrhes = 118 €	472,00 € Arrhes = 142 €
PARTICULIERS	393,00 €	472,00 €
Week-end	Arrhes = 118 €	Arrhes = 142 €
Jour férié en semaine	219,00 € Arrhes = 66 €	263,00 € Arrhes = 79 €
AUTRES GROUPEMENTS	330,00 €	396,00 €
Journée en semaine (hors jour férié)	Arrhes = 99 €	Arrhes = 119 €
ORGANISATIONS POLITIQUES	165,00 €	198,00 €
1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	Arrhes = 49 €	Arrhes = 59 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS	0,00 €	*
Location aux associations en semaine hors jour férié (limitée à 1 utilisation par saison et par association) pour des manifestations sans entrée payante		
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
LES 2 SALONS DE RECEPTION DU CHÂTEAU DU JAREZ**

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	165,00 € Arrhes = 49 €	198,00 € Arrhes = 59 €
PARTICULIERS Uniquement pour un vin d'honneur le jour du mariage, location à la demi-journée 9H00-13h00 ou 14h00-18h00	195,00 € Arrhes = 59 €	234,00 € Arrhes = 70 €
AUTRES GROUPEMENTS	329,00 € Arrhes = 99 €	395,00 € Arrhes = 118 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS Partenariat avec la Ville matérialisé par une convention	0,00 €	0,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
LAMARTINE**

En raison de l'application du plan Vigipirate, pas d'utilisation possible de la salle en présence des élèves
(y compris pour des installations, des besoins techniques ou des visites)

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

**TARIFS 2024-2025
RESIDENTS
APPLICABLES AU
01/09/2024**

**TARIFS 2024-2025
EXTERIEURS
APPLICABLES AU
01/09/2024**

DETAILS

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

ASSOCIATIONS	235,00 € Arrhes = 70 €	282,00 € Arrhes = 85 €
<p align="center">ORGANISATIONS POLITIQUES</p> <p>1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.</p>	235,00 € Arrhes = 70 €	282,00 € Arrhes = 85 €
<p align="center">TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS</p> <p align="center">Organisation d'une exposition vente ou d'une réunion sans entrée payante</p>	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
SALLE DE BUJARRET**

Fermeture annuelle de la salle en décembre, janvier et février en raison de risques météorologiques
Week-end: du samedi matin à partir de 9 h jusqu'au lundi matin à 5 h au maximum
Salle non disponible en juillet et août (réservée à l'accueil du centre de loisirs)

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

**TARIFS 2024-2025
RESIDENTS
APPLICABLES AU
01/09/2024**

**TARIFS 2024-2025
EXTERIEURS
APPLICABLES AU
01/09/2024**

DETAILS

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

PARTICULIERS

Week-end

527,00 €
Arrhes = 158 €

632,00 €
Arrhes = 190 €

Jour férié en semaine

329,00 €
Arrhes = 99 €

395,00 €
Arrhes = 118 €

AUTRES GROUPEMENTS

Jour en semaine

597,00 €
Arrhes = 179 €

716,00 €
Arrhes = 215 €

TARIFICATION EXCEPTIONNELLE

Partenariats contractualisés avec la Ville

0,00 €

*

Caution

1 000,00 €

1 000,00 €

Caution nettoyage

300,00 €

300,00 €

**EQUIPEMENT
EX MAIRIE DE SAINT MARTIN ET CLOS DES SŒURS**

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	0,00 €	*
PARTICULIERS Uniquement de 9h à 20h	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
ORGANISATIONS POLITIQUES 1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER DE LA CROIX BERTHAUD ET DE SAINT-JULIEN		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h	91,00 € Arrhes = 27 € 270,00 € Arrhes = 81 €	136,00 € Arrhes = 41 € 405,00 € Arrhes = 121 €
PARTICULIERS Les samedis, dimanches et jours fériés en semaine, location de 9h à 20h Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h	124,00 € Arrhes = 37 € 414,00 € Arrhes = 124 €	186,00 € Arrhes = 56 € 621,00 € Arrhes = 186 €
ORGANISATIONS POLITIQUES 1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	91,00 € Arrhes = 27 €	136,00 € Arrhes = 41 €
CEREMONIES FUNERAIRES CIVILES Uniquement pour la Maison de <u>Quartier de St Julien</u> pour une utilisation limitée à 1 durée de 3h00 au maximum. Pas d'arrhes à verser.	50,00 €	60,00 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS Manifestation sans entrée payante	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

**EQUIPEMENT
SALLE ROGER BAUDY**

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
<p align="center">ASSOCIATIONS</p> <p align="center">Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h</p>	<p align="center">91,00 € Arrhes = 27 €</p> <p align="center">270,00 € Arrhes = 81 €</p>	<p align="center">136,00 € Arrhes = 41 €</p> <p align="center">405,00 € Arrhes = 121 €</p>
<p align="center">PARTICULIERS</p> <p align="center">Les samedis, dimanches et jours fériés en semaine, location de 9h à 20h</p> <p align="center">Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h</p>	<p align="center">186,00 € Arrhes = 56 €</p> <p align="center">621,00 € Arrhes = 186 €</p>	<p align="center">223,00 € Arrhes = 67 €</p> <p align="center">745,00 € Arrhes = 224 €</p>
<p align="center">ORGANISATIONS POLITIQUES</p> <p>1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.</p>	<p align="center">91,00 € Arrhes = 27 €</p>	<p align="center">136,00 € Arrhes = 41 €</p>
<p align="center">TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS</p> <p align="center">Manifestation sans entrée payante</p>	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

EQUIPEMENT LA NEF		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
AUTRES GROUPEMENTS		
Location à la journée	178,00 € Arrhes = 53 €	214,00 € Arrhes = 64 €
Location à la semaine	522,00 € Arrhes = 157 €	626,00 € Arrhes = 188 €
ORGANISATIONS POLITIQUES	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.		
CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES CIVILES	50,00 €	60,00 €
Utilisation limitée à une durée de 3h00 au maximum. Pas d'arrhes à verser.		
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS		
Manifestation sans entrée payante Une assemblée générale par saison	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

EQUIPEMENT MARCEL PAGNOL, RAIMU, LOUISE MICHEL, JEAN RENOIR, DIDEROT		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
AUTRES GROUPEMENTS		
Location à la journée	178,00 € Arrhes = 53 €	214,00 € Arrhes = 64 €
Location à la semaine	522,00 € Arrhes = 157 €	626,40 € Arrhes = 188 €
ORGANISATIONS POLITIQUES	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.		
CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES CIVILES Uniquement pour la <u>salle Jean Renoir</u> Utilisation limitée à une durée de 3h00 au maximum. Pas d'arrhes à verser.	50,00 €	60,00 €
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS Manifestation sans entrée payante Partenariats contractualisés avec la Ville	0,00 €	*
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €

EQUIPEMENT SALLE ROGER PLANCHON		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	194,00 € Arrhes = 58 €	291,00 € Arrhes = 87 €
AUTRES GROUPEMENTS	387,00 € Arrhes = 116 €	580,00 € Arrhes = 174 €
ORGANISATIONS POLITIQUES 1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	194 € Arrhes = 58€	291 € Arrhes = 87€
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE Location aux associations (limitée à 1 utilisation par saison et par association) pour des manifestations sans entrée payante Pour des spectacles présentés dans le cadre d'un programme scolaire (répétitions à partir de 14h uniquement et spectacle jusqu'à 21h pour écoles, et jusqu'à 23 h pour collèges et lycées) Pour des arbres de Noël (utilisation en journée jusqu'à 20h impérativement) Pour 3 répétitions au maximum par saison et pendant les heures ouvrables	0,00 €	*
AUTRES PRESTATIONS Utilisation sur demande et sur validation de la Direction de la Vie Associative de l'Espace l'Entre Deux	0,00 €	0,00 €
Forfait services de sécurité obligatoire (sauf écoles primaires et partenariat avec la Ville assorti d'une convention prévoyant l'exonération de cette modalité)	128,00 €	128,00 €
Forfait régies (sauf écoles primaires et partenariat avec la Ville assorti d'une convention prévoyant l'exonération de cette modalité)	108,00 €	162,00 €
Caution (sauf établissements scolaires de l'école au lycée)	1 500,00 €	1 500,00 €
Caution nettoyage (sauf établissements scolaires de l'école au lycée)	300,00 €	300,00 €